

Communiqué de presse
3 novembre 2022

Aux représentant-e-s des médias

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit pour un montant de CHF 1'478'200 destiné à la réalisation d'aménagements en faveur des piétons pour améliorer la sécurité, le confort et l'accès tout public des usagères et usagers

Conformément au plan directeur communal, et en réponse à la loi sur la mobilité douce H 180, la Ville de Genève souhaite renforcer les réseaux de mobilité douce et poursuivre la mise en place d'aménagements pour les piétons et particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. En mettant l'accent sur le volet piétons de la mobilité douce, la Ville affirme ses engagements politiques résolument tournés vers une mobilité adaptée aux centres urbains en offrant une réelle place aux déplacements pédestres, tant pour des motifs de mobilité pendulaire que pour assurer une logistique domestique ou pour des loisirs, et elle répond aux objectifs inscrits dans les planifications directrices communales et cantonales. Des mesures visant à accroître l'attractivité des déplacements doux, tant sur le plan de la sécurité, du confort que de la qualité paysagère des cheminements, vont être ainsi identifiées et déployées.

Parmi les projets concernés, on peut citer l'amélioration des traversées piétonnes proches d'écoles telles que Vieusseux ou Micheli-du-Crest ainsi qu'aux abords d'arrêts TPG tels que Bel-Air ou Sécheron-Gare. Des correctifs seront apportés pour sécuriser d'autres franchissements, par exemple rue Prévost-Martin, rue des Eaux-Vives ou rue des Charmilles. Des améliorations sont prévues à l'attention des personnes à mobilité réduite, comme la reprise de passages en dévers à l'avenue de Frontenex. Enfin, une zone de rencontre est prévue dans le quartier de La Forêt.

Nouvelle étape

Cette demande de crédit constitue une nouvelle étape pour l'amélioration des conditions de cheminement pour les piétons, tant sur le plan de la sécurité pour les écoliers, les aîné-e-s que pour permettre une accessibilité pour toutes et tous dans l'espace public avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite.

Enjeux climatiques

Bien qu'il s'agisse principalement d'interventions ponctuelles, l'intégration du végétal sera prise en considération lors de chaque réflexion. Il est prévu de renforcer la résilience locale et d'intervenir en plantant et en désimperméabilisant le sol afin d'améliorer la situation existante.

Réponses au Conseil municipal

La présente demande de crédit apporte des éléments de réponses à différents motions et pétitions en lien avec la mobilité douce et la sécurité piétonne.

Contact

Mme Frédérique Perler, magistrate en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant M. Marc Moulin, collaborateur personnel :
022 418 20 17 – 076 210 48 16 - marc.moulin@ville-ge.ch

Nicola Schoenenberger, Directeur des CJBG, représentera la Ville de Genève au sein du Conseil de la Fondation Info Flora

Le Conseil administratif a nommé M. Nicola Schoenenberger, Directeur des Conservatoire et Jardin botaniques (CJBG), comme représentant de la Ville de Genève au sein du Conseil de la Fondation Info Flora.

Info Flora est une fondation privée d'utilité publique active dans le domaine de l'information et de la promotion des plantes sauvages en Suisse. Ses membres fondateurs sont la Ville de Genève, Pro Natura, la Société Botanique Suisse (SBS) et l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (sc-nat). Le siège de la fondation est situé à Genève.

Contact

Département de la culture et de la transition numérique
Conservatoire et Jardin botaniques, Mme Danièle Fischer Huelin, administratrice :
022 418 52 30 - daniele.fischer-huelin@ville-ge.ch

La Ville de Genève demande à Joe Biden la grâce présidentielle pour le militant amérindien Leonard Peltier

Suite à la rencontre de matriarches du peuple Lakota à propos de l'emprisonnement depuis près de 50 ans de Monsieur Leonard Peltier, la Ville de Genève va demander au Président des Etats Unis de gracier ce militant amérindien.

Incarcéré suite à un affrontement auquel ont pris part des membres du Mouvement indien d'Amérique (AIM) appartenant aux nations Chippewa et Lakota, et durant lequel deux agents du FBI sont morts lors d'une fusillade, Monsieur Leonard Peltier a été déclaré coupable de leur meurtre mais a toujours nié. De sérieux doutes pèsent sur l'équité des procédures qui ont conduit à son procès et à sa condamnation. Ses demandes de libération conditionnelle ont été rejetées à plusieurs reprises. La dégradation de son état de santé suscite de vives inquiétudes et sa libération est réclamée de toutes parts, de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Amnesty International.

Mardi 27 septembre 2022, Mesdames Jean Roach (survivante de la fusillade de 1975 suite à laquelle Monsieur Leonard Peltier a été arrêté et Vice-Présidente de l'International Leonard Peltier Defense Committee) et Carol Gokee (fondatrice et directrice de la coalition Rise Up For Peltier) ont été reçues par Monsieur Alfonso Gomez, Vice-Président du Conseil administratif, dans les salons du Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard, à l'occasion d'une visite de courtoisie. Elles ont fait part de leur lutte contre la détention arbitraire et pour les droits des peuples autochtones.

Au cours de leur tournée, les matriarches étaient accompagnées de représentant-e-s du Collectif BreakFree Suisse qui milite pour le désinvestissement des énergies fossiles, notamment au travers d'actions de désobéissance civile. Le collectif est également proche de la cause des peuples autochtones, qui sont en première ligne face au changement climatique et dont les terres sont régulièrement menacées par des projets à fort impact environnemental. Mais si le mode de vie de ces derniers en symbiose avec les écosystèmes dont ils dépendent les expose tout particulièrement aux changements climatiques, ils sont aussi héritiers de savoirs ancestraux uniques accumulés depuis des siècles. L'Accord de Paris sur le climat, la déclaration de New-York sur les forêts, ainsi que les récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) leur reconnaissent un rôle primordial de sentinelles du climat.

La Ville de Genève s'est depuis longtemps engagée en faveur de l'autodétermination des peuples, et en particulier des peuples autochtones. Notre municipalité s'est positionnée comme pionnière dans les années 1920 en soutenant officiellement le Chef Daskaheh de la Confédération iroquoise. La Ville a par la suite rencontré à plusieurs reprises des représentant-e-s des peuples amérindiens.

Selon les dernières actualités, la libération de Monsieur Leonard Peltier serait possible par l'octroi d'une grâce du Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Joe Biden. Monsieur James H. Reynolds, le procureur de l'époque qui a participé à la condamnation de Monsieur Leonard Peltier dans les années 70, estime aujourd'hui que « (...) les poursuites et l'incarcération de Monsieur Leonard Peltier étaient et sont injustes ». Ainsi, Monsieur James H. Reynolds demande à Monsieur Joe Biden d'accorder la clémence à Monsieur Leonard Peltier comme un pas vers la guérison des « relations brisées » entre les Amérindiens et le gouvernement américain.

En septembre 2022, le comité du parti démocrate américain a adopté à l'unanimité une résolution exhortant Monsieur Joe Biden à libérer Monsieur Leonard Peltier. Le Conseil administratif se joint à cet appel pour demander au président des États-Unis la grâce présidentielle pour Monsieur Leonard Peltier.

Contact

M. Alfonso Gomez, vice-président du Conseil administratif, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)
anna.vaucher@ville-ge.ch - 078 760 97 97